

## Affaires courantes

[Traduction]

## PÉTITIONS

## L'IMMIGRATION

**Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je dépose une pétition de citoyens de ma circonscription et d'autres régions du Grand Toronto. Ceux-ci exhortent le ministre de l'Immigration à émettre des permis pour les conjoints et enfants à charge de personnes reconnues comme des réfugiés au sens de la convention et à permettre la réunification de ces familles au Canada, en acceptant que les demandes d'immigration soient faites à partir de notre territoire.

Ainsi, nous réglerions quelques situations dramatiques comme celle des quatre enfants Gunajothy, âgés de 5 à 12 ans, qui attendent depuis trois ans dans une chambre d'hôtel à Colombo. Ils vivent dans la terreur et ils n'ont personne pour s'occuper d'eux en permanence, tandis que les parents ont été reconnus comme réfugiés et ont été accueillis chez nous en juin dernier.

Ils sont parrainés depuis maintenant six mois et ils n'ont même pas encore reçu d'instructions médicales. Ces enfants qui seront citoyens canadiens se souviendront de ces années de peur, de solitude et d'attente.

[Français]

## L'ARTICLE XI DU GATT

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des résidents de Sydenham, South Mountain, Joyceville, Plantagenet. . .

[Traduction]

Ces pétitionnaires s'opposent à ce que le gouvernement modifie sa position sur l'article XI du GATT, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Ils demandent au gouvernement de citer en exemple au monde le système canadien et de veiller à ce qu'on ne le modifie en rien dans les négociations en cours. Ils le pressent de faire preuve de fermeté pour une fois et d'appuyer les agriculteurs canadiens dans ces négociations.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 117 et 141.

[Texte]

Question n° 117—M. Vanclief:

Au sujet des certificats décernés pour commémorer la participation du Canada à la guerre du Golfe persique, a) combien en a-t-on imprimés, b) combien en a-t-on postés, c) quel en a été le coût unitaire d'impression, d) qui les a imprimés, e) quel a été le montant total des coûts postaux, f) combien ont coûté, (i) la conception graphique des certificats, (ii) leur insertion dans des enveloppes, (iii) l'établissement de la liste des récipiendaires?

**L'hon. Marcel Masse (ministre de la Défense nationale):** a) 1 600

b) 700

c) 1,75 \$ par certificat.

d) le ministère des Approvisionnements et Services

e) Les coûts postaux se sont élevés à environ 300 \$. La plupart des envois consistaient en un paquet contenant plusieurs certificats.

f) (i) Environ 1,5 heures ont été consacrées à ce travail par le personnel du MDN dans l'exercice de leurs fonctions habituelles.

(ii) Environ 2 heures ont été consacrées à ce travail par le personnel du MDN dans l'exercice de leurs fonctions habituelles.

(iii) Environ 3 heures ont été consacrées à ce travail par le personnel du MDN dans l'exercice de leurs fonctions habituelles.

Question n° 141—Mme Campbell (South West Nova):

En ce qui concerne la base de la réserve navale que l'on prévoit construire à Pointe-à-Carcy (Québec) au coût de 36 millions de dollars, a) combien de recrues accueillera-t-elle, b) combien d'employés militaires et civils y travailleront à temps plein, c) combien d'installations nouvelles devront y être aménagées et de quel genre d'installations s'agira-t-il, d) quel sera son budget d'exploitation annuel?

**L'hon. Marcel Masse (ministre de la Défense nationale):** Trois organisations emménageront dans les installations de la réserve navale de Pointe-à-Carcy, Québec: Le quartier général de la Réserve navale, le NCSM Montcalm et l'école de la flotte des Forces canadiennes Québec.

a) Il est prévu que l'école de la flotte des Forces canadiennes Québec et le NCSM Montcalm pourront accueillir jusqu'à 1 500 recrues par année.

b) Le personnel permanent des trois organisations sera composé de militaires et de civils dont le nombre s'élèvera à 130. (Veuillez noter que le quartier général de la